

Cadre d'utilisation des vaccins du Programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Tous les vaccinateurs (médecins généralistes, pédiatres et gynécologues, sages-femmes...) ainsi que les structures préventives (consultations de nourrissons, services PSE et CPMS-CF, consultations prénatales et centres de planning familial...) **peuvent commander gratuitement les vaccins du Programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles**. Ces vaccins peuvent être commandés pour la vaccination des enfants de 0 à 18 ans, des étudiants inscrits dans l'Enseignement Supérieur Non-Universitaire (ESNU) et des femmes enceintes.

Ces vaccins doivent être réalisés aux âges recommandés dans le calendrier vaccinal du Programme. En dehors des âges recommandés et du public déterminé, les vaccins gratuits du Programme ne peuvent être utilisés mais doivent être prescrits au patient afin qu'il se les procure en pharmacie.

Remarque : en cas d'épidémie, il est possible que le cadre d'utilisation de certains vaccins soit modifié. Plus d'informations sur e-vax.

VACCINS DISPONIBLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE VACCINATION DE LA F W-B	PRÉVU POUR	PAS PRÉVU POUR
Engerix-B®	<ul style="list-style-type: none"> la vaccination contre l'hépatite B (VHB) des élèves de 6^{ème} primaire qui n'auraient pas reçu cette vaccination enfant (schéma 2 doses) la vaccination contre l'hépatite B (VHB) des enfants âgés de 11 à 15 ans n'ayant pas reçu cette vaccination enfant (schéma en 2 doses) la vaccination de rattrapage des étudiants dans l'Enseignement Supérieur Non-Universitaire (ESNU) (schéma en 3 doses) 	<ul style="list-style-type: none"> la vaccination contre l'hépatite B (VBH) des adultes
Gardasil 9®	<ul style="list-style-type: none"> la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) des élèves de 1^{ère} différenciée ou de 2^{ème} secondaire (indépendamment de l'âge) la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) des adolescents de 13-14 ans inclus 	<ul style="list-style-type: none"> la vaccination contre HPV des adolescents de 15 ans et plus (il existe un remboursement partiel de l'INAMI pour les jeunes filles n'ayant pas atteint l'âge de 19 ans)
Hexyon®	<ul style="list-style-type: none"> la primo-vaccination contre la poliomyélite (vaccin inactivé), la diphtérie, le tétanos, la coqueluche (vaccin acellulaire), l'hépatite B et l'<i>haemophilus influenzae</i> de type B des nourrissons la vaccination de rappel contre 6 maladies jusqu'à l'âge de 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> la vaccination contre ces 6 maladies au-delà de 5 ans

	PRÉVU POUR	PAS PRÉVU POUR
Imovax Polio®	<ul style="list-style-type: none"> la primo-vaccination contre la poliomyélite (vaccin inactivé) des enfants qui pour une raison quelconque, ne peuvent pas recevoir les autres vaccins recommandés 	<ul style="list-style-type: none"> la primo-vaccination des adultes au-delà de 20 ans
MMR VaxPro®	<ul style="list-style-type: none"> la vaccination contre la rougeole, la rubéole et les oreillons des enfants à 12 mois et à 11-12 ans¹ la vaccination contre la rougeole, la rubéole et les oreillons des enfants entre 6 et 12 mois en cas d'épidémie ou s'ils se rendent dans un pays endémique. La dose donnée avant 1 an est considérée comme une extra dose et ne remplace pas celle qui doit être administrée à 12 mois la vaccination de rattrapage entre 12 mois et 12 ans pour tout enfant qui n'a pas reçu sa première dose la vaccination de rattrapage entre 11 ans et 20 ans pour toute personne qui n'a pas reçu les 2 doses de vaccin contre RRO la vaccination de rattrapage des étudiants inscrits dans l'Enseignement Supérieur Non-Universitaire (ESNU) 	<ul style="list-style-type: none"> la vaccination des adultes au-delà de 20 ans
Neisvac-C®	<ul style="list-style-type: none"> la vaccination contre le méningocoque C (MenC) des enfants à 15 mois la vaccination de rattrapage contre la méningite jusqu'à 20 ans inclus la vaccination post-exposition des élèves (jusqu'à la fin des secondaires) autour d'un cas identifié de Méningite à Méningocoque C 	<ul style="list-style-type: none"> la vaccination des adultes au-delà de 20 ans
Prevenar 13®	<ul style="list-style-type: none"> la primo-vaccination contre le pneumocoque la vaccination de rattrapage des enfants jusqu'à 24 mois 	<ul style="list-style-type: none"> la vaccination au-delà de l'âge de 24 mois
Tetravac®	<ul style="list-style-type: none"> la vaccination de rappel contre la diphtérie, la coqueluche (vaccin acellulaire), le tétanos et la poliomyélite (vaccin inactivé) à 5-6 ans la vaccination de rattrapage en 2^{ème} primaire la vaccination de rattrapage des enfants jusqu'à l'âge de 13 ans 	<ul style="list-style-type: none"> la vaccination des enfants au-delà de l'âge de 13 ans
Triaxis®	<ul style="list-style-type: none"> la vaccination de rappel contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (vaccin acellulaire) pour les élèves de 4^{ème} secondaire (adolescents de 15-16 ans) ainsi que pour les élèves jusqu'à la fin de l'enseignement ordinaire qui n'ont pas reçu la dose en 4^{ème} secondaire la vaccination de rappel de l'adolescent jusqu'à 20 ans la femme enceinte entre la 24^{ème} et 32^{ème} semaine de grossesse, à chaque grossesse la vaccination de rattrapage des étudiants inscrits dans l'Enseignement Supérieur Non-Universitaire (ESNU) 	<ul style="list-style-type: none"> la vaccination de rappel contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche tous les dix ans chez l'adulte la vaccination « cocoon » du partenaire ou des grands-parents la vaccination des professionnels travaillant avec des jeunes enfants

¹ Si vous êtes amené à vacciner des enfants de 7-9 ans contre le RRO, le Programme de vaccination de la FW-B vous permet d'utiliser les doses gratuites. Toutefois, il est essentiel que ces vaccinations soient encodées dans e-vax et dans le carnet de santé afin que ces enfants ne soient pas sur-vaccinés lors des rattrapages mis en place par la médecine scolaire.